

ront en elles de véritables associées, et, par cela, elles acquerront un titre de plus à leur estime et à leur affection; et comme un chef de famille ne peut pas avoir de meilleur conseiller que sa femme, dont les intérêts sont si intimement liés aux siens, la communauté y gagnera sous tous les rapports.

A la campagne, une femme a deux ménages à gouverner : celui de sa famille et celui de la ferme; ils ne peuvent être communs; elle doit leur consacrer les mêmes soins, la même surveillance. Si la direction n'est pas la même, l'ordre et l'économie doivent présider à tous dans les deux.

La maîtresse de maison, à la campagne, a sous sa direction immédiate toutes les femmes du service de la ferme : la basse-cour, c'est-à-dire la vacherie, la laiterie, la porcherie; l'élevage des volailles, et même quelquefois les bêtes à laine. Les jardins et les vergers font aussi partie de ses attributions. Il faut, en outre, qu'elle soit au courant de tous les travaux à exécuter dans la ferme, afin de pouvoir secondar son mari dans sa surveillance, et le suppléer en cas d'absence ou de maladie. Il est donc indispensable qu'elle connaisse toutes les pièces de terre de l'exploitation, l'assolement auquel elles sont soumises, et, enfin, qu'elle dirige la comptabilité de tout ce qu'elle dirige entre dans ses attributions, afin de pouvoir facilement juger des pertes et profits, et se rendre compte de la dépense du ménage de la maison du maître et de celui de la ferme.

Une ménagère doit aussi s'occuper avec sollicitude des soins qu'exige la santé de toutes les personnes qui composent la maison; il faut qu'elle leur distribue les médicaments qu'ordonne le médecin, et qu'elle veille avec exactitude à ce que ses prescriptions soient bien exécutées. Il est donc nécessaire qu'elle acquiert quelques connaissances en médecine domestique pour pouvoir traiter les cas simples qui, s'ils sont bien soignés au début, ne s'aggravent pas, et pour pouvoir juger du moment où il devient nécessaire d'appeler les secours du médecin.

La distribution des aliments devra lui être presque exclusivement réservée, c'est une bien juste et douce récompense de toutes les peines qu'elle se donne.

La maîtresse de maison veillera avec sollicitude au maintien des bonnes mœurs de tous les gens de la maison; elle rappellera doucement au devoir, par le raisonnement, ceux qui pourraient s'en écarter, et provoquera le renvoi de ceux qui n'accompliraient pas bien les conditions de l'engagement de leur service, et elle négligera rien de ce qui pourrait leur faire remplir avec régularité les devoirs que la religion leur prescrit.

Bonne et sage femme, à la fois maîtresse de maison et fermière, doit exercer une surveillance active sur ce qui se passe chez et dans la ferme; il faut

qu'elle n'ignore rien de ce qui s'y fait, et, quand elle a donné des ordres, qu'elle s'assure qu'ils ont été exécutés. Pour faciliter ce travail, il convient que les ordres soient donnés autant que possible le soir pour le lendemain. Par sa présence inattendue, la ménagère tiendra tout son monde en haleine; il vaut mieux prévenir le mal que d'avoir à le réprimer. — Mme. C. Millet-Robinet.

Dans un travail sur la comptabilité agricole publié par M. Saive, nous trouvons les lignes suivantes que nous croyons fort utiles de placer sous les yeux de nos lecteurs :

"Qu'il nous soit permis d'exprimer un regret et d'émettre un vœu bien facile à réaliser. L'instruction des jeunes filles à la campagne est encore plus négligée, si c'est possible, que celle des jeunes gens. Si dans les écoles sérieusement organisées, on leur apprendrait outre les travaux de leur sexe, ces éléments de la comptabilité rurale dont nous sollicitons l'application à toutes les exploitations agricoles grandes ou petites, c'est par la femme que seraient tenues ces comptabilités du ménage champêtre, que le mari aurait seulement à vérifier et à surveiller. Ce n'est pas une utopie. Nous connaissons dans des écoles de jeunes filles, on toutes ces choses leur ont été enseignées; des inspections régulières maintiennent l'activité dans ces écoles, dont les élèves subissent des examens et reçoivent à leur sortie des attestations ou diplômes visés des autorités. On ne sera pas surpris d'apprendre que les jeunes filles qui se distinguent dans leur étude, même quand elles sont peu favorisées du côté des avantages personnels, et totalement privées de fortune, sont recherchées par des cultivateurs aisés ou riches qui habitent dans le voisinage.

"Un proverbe français, vrai dans tous les pays, dit que :

La femme, et non le mari,
Fait et défait la maison.

"Nous le répétons. C'est à la femme du fermier qu'il appartient d'apporter la régularité dans les opérations, d'éclairer son mari sur les résultats, en tenant note de tout pendant que le chef d'exploitation veille à l'extérieur. Mais il faut pour cela qu'une instruction appropriée à leur condition rende les jeunes filles de la campagne capables de concourir à la prospérité du ménage par la comptabilité agricole simple et claire, telle qu'il la faut pour aider les populations rurales à obtenir ce qui, dans une société bien organisée, ne devrait manquer à personne : l'aisance par le travail."

Les pères de famille habitant les campagnes devraient relire souvent ces lignes et bien se convaincre qu'ils ne peuvent pas rendre un plus grand service à leurs fils et à leurs filles qu'en leur faisant donner l'éducation agricole la plus complète.

DESTRUCTION DES CHENILLES PAR LES FOURMIS

M. Riiter assure que les fourmis sont un auxiliaire puissant pour détruire les chenilles. On trouve dans les bois de sapins et de pins d'énormes fourmilières employées avec grand succès contre les chenilles qui devaient des plantations de choux. Ces fourmis ont été mises dans un sac, et jetées sur les choux attaqués. Immédiatement les fourmis se sont mises à l'œuvre, elles ont saisi les chenilles et ne les ont plus lâchées. Ces insectes malfaisants se sont éloignés en toute hâte, comme s'ils comprenaient le danger et le lendemain on n'en voyait plus un seul dans la pièce de choux, on les trouvait tous attachés par paquets au murs du jardin. Les forestiers allemands protègent les fourmis, parce qu'ils savent qu'elles rendent des services, au si leur enlèvement dans les forêts est interdit. Il est bien difficile d'essayer ce procédé et de savoir s'il donne des résultats.

MOYEN DE GUERIR LES BRULURES

Nous lisons dans le "Journal des cultivateurs" :

Nous venons d'obtenir dans un cas de brûlure on touchant un vase de faïence placé directement sur le feu, un résultat merveilleux, par un moyen d'une simplicité élémentaire et qui est la portée de tous.

La brûlure existait sur trois doigts de la main gauche. Elle a d'abord été arrosée d'eau de vie, ce qui a produit un soulagement immédiat. Puis, après avoir râpé du savon de Marseille dans deux ou trois cueillées d'eau de vie et avoir battu le tout pour en faire une sorte de pommade, nous en avons appliqué une couche épaisse sur la partie lésée, et une autre couche sur le linge appliqué sur cette même partie.

La douleur a dès lors disparu. Lors qu'elle tendait à reparaitre, elle disparaissait de nouveau en arrosant le linge avec de l'alcool. Au bout de quelques heures, la guérison était assurée; et l'accident était arrivé le soir, le lendemain matin il n'y paraissait plus, la peau étant seulement jaune à la place atteinte. Alors même qu'il y aurait plaie, le moyen est aussi efficace, mais il faut renouveler le pansement deux ou trois fois en vingt quatre heures. En trois jours, il a été remédié à un cas pareil après un incendie à Paimpol, près de Saint-Pol-de-Léon, sans douleur aucune pour le malade.

Un moyen de blanchir l'ivoire. — Est de le laver ou le faire bouillir dans une dissolution d'alun et d'eau, puis de le tenir ensuite pendant quelque temps dans un linge humide pour l'empêcher de se fendiller.